



Consignes de vote pour le 5 juin: une fois oui, trois fois non

economiesuisse, principale organisation faîtière des entreprises suisses, soutient la révision de la loi sur l'asile. Elle dit en revanche non aux trois initiatives populaires «Pour un revenu de base inconditionnel», «En faveur du service public» et «Pour un financement équitable des transports» soumises également au vote le 5 juin.

Le Comité d'economiesuisse approuve la réforme de la loi sur l'asile sur laquelle le peuple se prononcera le 5 juin 2016. Il a décidé à l'unanimité d'en recommander le soutien. Dans le contexte de l'initiative contre l'immigration de masse, encore à mettre en œuvre et, plus encore, de l'actuelle crise des réfugiés, economiesuisse demande une accélération des procédures d'asile. Avec la réforme, des améliorations sont enfin en vue. Dans la majorité des procédures d'asile, une décision définitive, ainsi que son exécution, devrait concrètement être prise dans un délai de 140 jours. Une clarification rapide permettra de rapatrier sans retard dans leur pays les personnes dont la vie et l'intégrité corporelle ne sont pas menacées, et de l'autre d'intégrer rapidement sur le marché du travail et dans la société les réfugiés reconnus. Selon economiesuisse, cet aspect est essentiel dans une vision globale et moderne de la politique migratoire.

Le revenu de base inconditionnel crée de fausses incitations

economiesuisse rejette purement et simplement l'initiative visant l'introduction d'un revenu de base inconditionnel. Le financement d'une nouvelle œuvre sociale de cette ampleur coûterait chaque année un montant en milliards à trois chiffres, impliquant des hausses d'impôts qui mettraient à mal la compétitivité de la place économique suisse. Le côté inconditionnel du revenu de base visé créerait en

outre des incitations dont il est difficile d'évaluer l'impact sur le marché de l'emploi.

Rôle de dupe pour le service public

La Suisse bénéficie aujourd'hui d'une excellente desserte de base pour les télécommunications, les services postaux et les transports ferroviaires, grâce notamment aux mesures de libéralisation menées avec succès depuis vingt ans. L'initiative «En faveur du service public» veut revenir en arrière et ramener dans le giron de l'administration fédérale les anciennes régies que sont La Poste, les CFF et Swisscom. Elle fait fausse route estiment les milieux économiques. Pour une desserte de base efficace et de qualité, il faut plus de marché – pas moins.

L'initiative «vache à lait» pose une question sans y répondre

economiesuisse rejette aussi l'initiative «Pour un financement équitable des transports», dite initiative «vache à lait». Celle-ci aborde certes la question importante du développement du réseau routier suisse en accord avec les besoins, mais n'y répond pas de manière concluante. Une acceptation aboutirait à un simple transfert de fonds de la caisse fédérale générale à la caisse des routes, mais sans offrir de solution pour développer sans tarder l'infrastructure du réseau routier. economiesuisse préfère miser sur le fonds pour les routes nationales et le trafic d'agglomération, actuellement débattu au Parlement (Fonds FORTA).